

Logement - Hébergement

Sylvia Pinel reçoit les associations... sans le DIHAL, et annonce un plan sur le DALO

- Par Maryannick Le Bris et Olivier Songoro - 09/07/2014

Au cours d'une rencontre, mardi 8 juillet, avec les représentants du Collectif des associations unies pour une nouvelle politique publique du logement, un mois après leur mobilisation au bord du canal Saint-Martin, la ministre Sylvia Pinel a apporté quelques précisions sur sa *"feuille de route"* en matière d'hébergement et de logement des personnes en difficulté, sur fond d'interrogations liées au **prochain départ du préfet Alain Régnier** de la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL).

La ministre du Logement et de l'Égalité des territoires a ainsi promis, à la trentaine de personnes présentes, l'élaboration, *"avant la fin de l'année"*, d'un *"plan d'action volontariste pour améliorer l'accès au logement des bénéficiaires du droit au logement opposable"* (DALO), sans donner plus de précisions.

Evoquant les procédures actuelles de prévention des expulsions locatives – *"qui apparaissent trop longues et contraignantes"* –, Sylvia Pinel a également fait part de sa volonté de mettre en place *"une politique volontariste d'anticipation des ruptures, tout en poursuivant les mesures déjà prises depuis deux ans"*. Elle a promis, à cet égard, de veiller au *"réel déploiement sur le territoire"* des mesures d'application immédiate prévues dans la **loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR)** du 24 mars dernier. Elle a enfin indiqué qu'elle ferait, *"cet automne"*, des propositions visant à *"mieux coordonner les différents dispositifs, tant pour prévenir les ruptures que pour éviter les impayés de loyer"*.

Des inquiétudes persistantes

Pour le reste, la ministre a *"réaffirmé l'objectif de la fin de la gestion saisonnière de l'hébergement, sans annonce concrète sur la méthode et les moyens"*, commente Florent Guéguen, directeur général de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), si ce n'est qu'elle a prévu *"de réunir les préfets le 17 juillet, notamment pour les mobiliser sur cette question"*.

Au cours de ce rendez-vous, les associations ont réclamé des outils concrets pour mettre en oeuvre un plan d'urgence sur les **solutions alternatives à l'hôtel dans les territoires tendus**, ainsi que des garanties sur l'application des recommandations qui, cet été, devraient émaner du groupe de travail constitué à cet effet au sein de la DIHAL. Un groupe qui *"a pour mandat d'édicter des normes sur les conditions d'accueil, de l'accompagnement social et de sortie des structures d'urgence, avec la reconnaissance du principe d'orientation des personnes quand celles-ci doivent fermer"*, explique Florent Guéguen. *"Nous avons demandé que ces recommandations fassent l'objet d'une circulaire conjointe des ministères du Logement et de l'Intérieur, pour qu'elle mobilise les préfets, et qu'il y ait, dès septembre, des réunions départementales avec les bailleurs, les associations, les SIAO (services intégrés d'accueil et d'orientation) et les communes pour préparer la campagne hivernale. Il ne faut pas attendre la fin de l'hiver pour chercher des solutions de sortie des places temporaires !"*

Les organisations membres du collectif ont également rappelé leurs **inquiétudes sur l'avenir de l'indexation des aides au logement** et les moyens financiers consacrés aux opérations de logement *"à bas niveau de quittance"* - qui pourraient être revus à la baisse. Elles ont également renouvelé leur souhait d'une programmation pluriannuelle de places en centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et

exprimé leurs préoccupations sur les missions de contrôle attribuées aux centres d'hébergement, dans le cadre du projet de loi sur la réforme du dispositif d'asile, qui n'a toujours pas été présenté en conseil des ministres.

Prochain départ d'Alain Régnier

"*Sur les bidonvilles, on ne sent pas un engagement très fort*", pointe par ailleurs Christophe Robert, délégué général adjoint de la Fondation Abbé-Pierre pour le logement des défavorisés. En prenant appui sur le récent avis du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées (HCLDP), qui dresse un nouveau constat d'échec de l'application de la circulaire du 26 août 2012 sur l'accompagnement de l'évacuation des campements illicites, les associations ont réclamé des comptes sur l'état d'avancement et les moyens de la mission de résorption des bidonvilles confiée à Adoma, fin janvier, par Cécile Duflot. "*Ses interventions ont démarré dans cinq départements-tests et un bilan devrait être dressé dans le courant de l'été, avant généralisation*", rapporte Florent Guéguen.

Les doutes sur la volonté d'avancer sur la question sont d'autant plus grands que **la discussion s'est déroulée en l'absence du préfet Alain Régnier**, délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement, chargé d'assurer la mise en oeuvre de la circulaire du 26 août 2012. Et pour cause. Depuis une dizaine de jours, le landerneau du social annonce son départ du poste qu'il occupe depuis 2008, d'abord en tant que délégué général à la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées. Le ministère du Logement a confirmé l'information aux ASH, en se limitant à arguer que ce **départ, qui devrait intervenir "dans les mois qui viennent"**, s'inscrit dans le cadre de "*la mobilité des hauts fonctionnaires de l'Etat, dans une démarche à laquelle il est totalement associé*". L'intéressé n'a pas souhaité commenter cette situation pour le moins brumeuse. Ces derniers mois, les occasions n'ont pas manqué de mettre au grand jour les tensions politiques autour de la question des campements occupés par les populations roms. Faut-il voir dans la fin des fonctions du préfet un tournant dans la stratégie du gouvernement ? Lors de la réunion avec les associations, "*la ministre a dit que la DIHAL était maintenue et qu'elle était favorable au renforcement de son portage interministériel*", souligne Christophe Robert. "*Mais il ne faudrait pas que cette zone de flou renforce les inquiétudes sur un possible désaccord politique...*" Alors que les associations ont insisté sur le soutien que leur a apporté le préfet et le climat de confiance qu'il a su instaurer, son successeur n'est pas encore connu.